

DECISION
SUR LA PROPOSITION CONCERNANT
« LA NON-SOUMISSION DES DECISIONS DES CONFERENCES
DE L'UA AUX MECANISMES DE RATIFICATION EN VIGUEUR
DANS LES ETATS MEMBRES »
Doc. Assembly/AU/8(VI) Add.3

La Conférence :

1. **PREND NOTE AVEC SATISFACTION** de la proposition de la Grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste concernant la non-soumission des décisions des Conférences de l'Union africaine, aux mécanismes de ratification en vigueur dans les Etats membres ;
2. **LANCE UN APPEL A TOUS LES ETATS MEMBRES** de signer et de ratifier les traités, les chartes, les conventions et les protocoles adoptés par la Conférence et demande aux parlements nationaux de tenir des sessions extraordinaires, si nécessaire, pour leur ratification.

2006

Decision on the non-submission of decisions of the AFRICAN UNION summits to the ratification mechanisms of AU member states (Doc. Assembly/AU/8 (VI)) Add.3

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/930>

Downloaded from African Union Common Repository